

Expert en Conseil Patrimonial (ECP)

Demande de renouvellement au RNCP auprès de France Compétence en cours.

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

ÉDITO



Jean Aulagnier
Coresponsable pédagogique ECP
Vice-président AUREP
Président de la Commission
Pédagogique et Scientifique de l'AUREP



Natacha Fauchier Coresponsable pédagogique ECP Responsable scientifique AUREP Diplômée notaire

"Cette formation, fortement réputée, est une plus-value incontestable tant pour la clientèle que les partenaires." es métiers du conseil patrimonial sont en pleine mutation. Les clients se montrent de plus en plus avertis et exigeants quant à la gestion de leur argent et de leur patrimoine.

La demande d'un accompagnement spécifique et personnalisé s'accentue et le conseil s'avère de plus en plus fondamental et différenciant.

Fort de cette évidence et de cette nécessité, l'AUREP propose et actualise sans cesse depuis 1995 une formation pluridisciplinaire « Expert en conseil patrimonial ». Elle permet d'exercer les missions de conseiller en gestion de patrimoine, de développer une approche globale du patrimoine et une ingénierie patrimoniale adaptée aux attentes des clients.

Ouverte à ceux qui ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine, cette formation passionnante apporte une véritable ouverture d'esprit. C'est une plus-value incontestable tant pour la clientèle que les partenaires (notaires, avocats, conseillers patrimoniaux).

Dès le milieu de la formation, les « étudiants » parviennent à mettre en pratique des stratégies vues ensemble pendant les cours! De quoi être rapidement autonome grâce à une méthodologie efficace et réputée.

Un diplôme d'excellence à très forte notoriété sur le marché, reconnu comme l'un des meilleurs diplômes en gestion de patrimoine en France.

EXPERT EN CONSEIL PATRIMONIAL



94%
DE SATISFACTION
EN 2022



89% DE RÉUSSITE EN 2022

<u> ద</u>్రించి

PAR GROUPE



DATE DE CRÉATION

9250 NOMBRE DE DIPLÔMÉS



30
APPRENANTS MAXIMUM

PARIS / CLERMONT-FD AIX-EN-PROVENCE / LILLE/ LA ROCHE-SUR-YON

AUREP, LA REFERENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995







EXPERT EN CONSEIL PATRIMONIAL:

Demande de renouvellement **au RNCP** auprès de France Compétence en cours.

Rythme iii Annuel: 3 à 4 jours consécutifs de cours par mois

Durée 34 jours (238 heures)

Villes

Paris, Clermont-Ferrand, Aix-en-Provence, Lille,
La Roche-sur-Yon

Modalités Présentiel ou Mixte (alternance de présentiel et distanciel)

Tarifs (§ 8 250 € (non soumis à TVA)
2024 Validation des Prérequis Pro

Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 €

Tarif réduit: 7700 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.

*Tarifs non assujettis à TVA.

Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : <u>contact@aurep.com</u>.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer une approche globale du patrimoine (audit patrimonial précis suivi de préconisations ciblées) et définir une ingénierie patrimoniale pluridisciplinaire (économie, finance, droit civil, droit fiscal, droit social, etc.) au service des objectifs des clients.

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- → Conseiller en gestion de patrimoine, salarié ou indépendant
- → Ingénieur patrimonial



INSCRIPTIONS

Ouverture en mars 2024





par groupe







PRÉREQUIS



Cette formation est ouverte à ceux qui, de façon libérale ou au sein d'une société, ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine, et qui justifient:

- soit d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 6 ou niveau 7 dans les domaines économique ou juridique
- > soit d'un Master 1 en Droit ou en Économie délivré par une Université,
- » soit d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, ou Bachelor d'une école de commerce, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment,
- » soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contactez-nous à l'adresse contact@aurep.com





Paris / Clermont-Fd Aix-en-Provence / Lille/ La Roche-sur-Yon



FORMAT

Annuel





EXAMENS

Décembre 2025

PLAN DE FORMATION

Expert en Conseil Patrimonial (ECP)

INTRODUCTION

3.5 h
7 h
7 h
711
7h
3,5 h
7h
3,5 h
14 h
40.5:
10,5 h
71
7h
17,5 h
14 h
14 h
7h
10,5 h
17,5 h
7h
7h
7h
3,5 h
7h
3.5h
7h
7h
3.5h
3.311 21h
7111
7h
3.5h
3.5 h

^{*} Module Asynchrone obligatoire

ÉVALUATION

- Épreuve bloc 1 « Auditer la situation patrimoniale du client »
 - Étude de cas écrite de 2 heures notée sur 40 (note minimale pour valider le bloc 20/40)
- > Épreuve bloc 2 « Concevoir les stratégies patrimoniales »
- Étude de cas écrite de 2 heures notée sur 40 (note minimale pour valider le bloc 20/40)
- > Épreuve bloc 3 « Mettre en œuvre le conseil patrimonial »

Mise en situation professionnelle : oral de 40 minutes - notée sur 20 (note minimale pour valider le bloc 10/20) Pour valider l'intégralité de la formation, le candidat devra valider l'ensemble des blocs.





LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficientes et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :



- Un accès à un extranet scolarité où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- Un accès à notre plateforme LMS proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- Un accès au logiciel des calculs patrimoniaux de l'AUREP à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.
- * non fournis dans le cadre de la formation

Un accès au Profil Invest Aurep, questionnaire risque multidimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET FORMATEURS



Jean AulagnierVice-président AUREP
Président de la Commission
Pédagogique et Scientifique de
l'AUREP



Natacha Fauchier

Responsable
scientifique AUREP
Diplômée notaire



William Altide

Maître de conférences associé à
l'Université de Lille,
Président de COOP & CORP Consultant CRIDON SUD-OUEST



Benoît Berchebru Directeur de l'Ingénierie Patrimoniale Groupe NORTIA DLPK



Alexandre Boutin Directeur de l'Ingénierie Patrimoniale Groupe PRIMONIAL



Cécilia Broto Diplômée notaire, juriste conférencière



Marion Chapel-Massot Dirigeant DECARION



Roseline Charasse Directrice ingénierie patrimoniale CIC Banque Privé île de France



Marie Amandine Chauvin Bonansea Conseiller en gestion et organisation du patrimoine



Jean-Baptiste Chelle Directeur associé, département fiscal et patrimonial ARTHAUD-ASSOCIÉS



Olivier Chomono Directeur associé LA CURATELAIRE



Bruno Chretien
Président INSTITUT DE LA
PROTECTION SOCIALE
Président FACTORIELLES



Fabrice Collard Notaire à Paris



Denis Cohen Bengio Directeur FINANCIAL SOLUTIONS - GROUPAMA GAN VIE



Clément Dornier

Responsable structuration associé
INOVIS BY CAELIS - Fiscaliste
INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT



Caroline Emerique Notaire associé KL CONSEIL



Christian Ensfelder Gérant ECCO PATRIMOINE



Thomas Gimenez Chargé de recherche AUREP



Virginie Godron Docteur en droit privé Avocate au Barreau de Lille Fondatrice et CEO Nomos TECH



Claude Lajugée Associé METISSE FINANCE



Laurent Lamazère Président LAMAZÈRE GESTION PRIVÉE



Xavier Lebrun
Directeur en charge de
l'ingénierie patrimoniale
OUDART BANQUE PRIVÉE



Henri LeyratDocteur en droit privé – HDR
Diplômé Notaire
Consultant en gestion de patrimoine



Louis-Grégoire Logre Associé AGAMA CONSEIL



Laura Malherbe Ingénieur patrimonial CIC BANQUE PRIVÉE



Marion Martin Ingénieur patrimonial MICHEL TIROUFLET CONSEIL Spécialiste retraite



Charles Nourissat
Coresponsable pédagogique IAP
Administrateur AUREP
Conseil en Gestion de
Patrimoine Indépendant



Virginie Nyez Ingénieur patrimonial CIC



Hélène Paerels Avocate Barreau de Lille Membre SCM NomosA



Laurent Pallut Consultant Gérant GAIA CONSEILS



Pascal Pineau Associé MÉTISSE FORMATION



Pascal Pineau
Responsable pédagogique
IPCE AUREP
Gérant CABINET AF2P



Mathieu Plane Directeur adjoint département Analyse et Prévision OFCE SCIENCES PO



Véronique Riches-Flores Fondatrice & Présidente RICHES-FLORES RESEARCH GLOBAL MACRO & THEMATIC INDEPENDENT RESEARCH



Matthieu Robineau Professeur de droit privé - HDR



Pierre Sabatier Coresponsable pédagogique IAP Président AUREP Président Primeview



David Seksig
Directeur général & cofondateur REMAKE ASSET
MANAGEMENT ISC



Charly Tournayre

Avocat, Docteur en droit fiscalité et ingénierie
patrimoniale



Daniel WhileDirecteur Recherche
et Stratégie
PRIMONIAL REIM

CANDIDATURE EN LIGNE

- Vérifiez les prérequis (voir page 5)
- Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :
 - Photo d'identité
 - CNI ou passeport valide
 - Carte vitale
 - CV
 - Diplôme le plus élevé

À noter:

- Validation des prérequis professionnnels (si nécessaire): le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :



ÉLIGIBILITÉ

examen de la candidature



RÉPONSE

dans un délai de 15 jours



FINANCEMENT

en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation



VALIDATION

de l'inscription après finalisation du dossier de financement

FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

Je suis salarié	 Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO
Je suis à mon compte(pro, indépendant et chef d'entreprise)	. Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO
Je suis demandeur d'emploi	• AIF
Je suis particulier	> Financement personnel
Demande de renouvellement au RNCP auprès de France Compétence en cours.	



PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur Tél: 04 73 17 15 10 • contact@aurep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.









Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la «liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.
 Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Hélène Lasfargues Référente handicap referent@aurep.com

ET APRÈS...

SPÉCIALISATIONS

- > Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise IPCE
- > Gestion du Patrimoine à l'International GPI
- > Gestion du Patrimoine des Seniors GPS
- > Métiers du Family Office MFO
- > Ingénierie en Allocation Patrimoniale IAP

SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un évènement incontournable de la gestion de patrimoine.

Les plus du séminaire

- Des thèmes d'actualités différents chaque année
- Des sujets intéressant toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- > D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- > D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

